

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOVIE DU LUNDI 07 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h30, en session ordinaire, en Mairie de VILLEVIEILLE, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 1^{er} avril 2025
Nombre de délégués titulaires : 13
Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 10
Procurations : 0
Votants : 10

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Jean REVERSAT.
Saussines : Nicolas BAUDESSEAU, Pauline MIQUEL.
Sommières : Pierre GAZAN, Patrick CAMPABADAL, Ombeline MERCEREAU, Arlette SCHNEIDER.
Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY, Marc BERTHE, Philippe RENOU.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

- **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Corinne PEYRARD, Loïc FATACCIOLI (suppléant).
Saussines : Gérard ESPINOSA, Emilie AVESQUE (suppléante).
Sommières : Jean-François LOUVET (suppléant).
Villevieille : Jean-Louis MAILLE (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Marc BERTHE.

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

2025-04.04) ELECTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET D'APPEL D'OFFRES

Par délibération n°2025-04.03 du 7 avril 2025, le comité syndical a défini les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et des membres suppléants de la commission de délégation de service public et d'appel d'offres du syndicat intercommunal d'assainissement Vidourle & Bénovie composée, outre de la Présidente, membre de droit ou de son représentant, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants et à laquelle pourront siéger le comptable du syndicat et un représentant du ministre chargé de la concurrence, ces deux derniers siégeant à la commission avec voix consultative.

Il convient, en conséquence, de procéder à l'élection des membres titulaires et des membres suppléants de la commission de délégation de service public et d'appel d'offres, suite au dépôt de listes qui auront été enregistrées.

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-5 D. 1411-3, D. 1411-4 et D. 1411-5 ;*
- *Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, concernant notamment les droits des élus au sein des assemblées locales pour siéger dans les diverses commissions locales et notamment dans les commissions de délégation de service public ;*
- *Vu la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;*
- *Vu la délibération n°2025-04.03 du comité syndical en date du 7 avril 2025 ;*

Le comité syndical procède, par vote à bulletins secrets, à la désignation de 5 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public et d'appels d'offres, élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste a été enregistrée le 07 avril 2025 à 18h30.

Ont fait acte de candidature au titre des délégués *titulaires* et déposé leur liste écrite, enregistrée au siège du SIA le 07 avril 2025, les candidats suivants :

Liste 1 : Mme SCHNEIDER, M. GAZAN, M. BERTHE, M. ESPINOSA, M. REVERSAT

Chaque délégué à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, sous enveloppe, son bulletin de vote.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	10
A déduire : bulletins blancs	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	10

Ont obtenu :

Liste 1 : 10 voix

Sont élus :

Membres titulaires :

Madame SCHNEIDER Arlette
Monsieur GAZAN Pierre
Monsieur BERTHE Marc
Monsieur ESPINOSA Gérard
Monsieur REVERSAT Jean

Ont fait acte de candidature au titre des délégués *suppléants* et déposé leur liste écrite, enregistrée au siège du SIA le 7 avril 2025, les candidats suivants :

Liste 1' : Mme MERCEREAU, MM. CAMPABADAL, RENO, BAUDESSEAU, BRIDIER

Chaque délégué à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, sous enveloppe, son bulletin de vote.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	10
A déduire : bulletins blancs	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	10

Ont obtenu :

Liste 1' : 10 voix

Sont élus :

Membres suppléants :

Madame MERECEREAU Ombeline
Monsieur CAMPABADAL Patrick
Monsieur RENO Philippe
Monsieur BAUDESSEAU Nicolas
Monsieur BRIDIER Bernard

Ont été élus membres de la commission de délégation de service public et d'appel d'offres, outre la Présidente, membre de droit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Arlette SCHNEIDER	Ombeline MERCEREAU
Pierre GAZAN	Patrick CAMPABADAL
Marc BERTHE	Philippe RENO
Gérard ESPINOSA	Nicolas BAUDESSEAU
Jean REVERSAT	Bernard BRIDIER

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

**CHRISTEL
MARTIN
GUIGNERY**
Signature numérique
de CHRISTEL MARTIN
GUIGNERY
Date : 2025.04.09
11:46:48 +02'00'